

Préserver et transmettre le patrimoine naturel

Un engagement fort au service des paysages et de la biodiversité

FONDATION



DU PATRIMOINE

La Fondation du patrimoine rassemble tous ceux qui s'engagent pour préserver le patrimoine : bénévoles, mécènes, propriétaires et porteurs de projet. Depuis sa création en 1996, la Fondation est investie d'une mission : protéger le patrimoine dans son ensemble – bâti, immatériel, mobilier et naturel – pour le transmettre aux générations futures. Notre patrimoine commun est un tout, dans lequel le bâti ancien, avec ses toits en lauze, en ardoise ou en chaume, ses murs en tuffeau, en briques ou à colombages, est indissociable des forêts de pins, d'oliviers ou de chênes, des rivières et des milieux naturels qui l'entourent, et constituent les paysages et le patrimoine vivant de notre pays.

Aujourd'hui premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation est le partenaire philanthropique des collectivités locales, des associations et des particuliers qui se mobilisent pour rendre la France plus belle et plus durable. Elle a ainsi soutenu plus de 41 000 projets dans plus de 18 000 communes.



Alexandre Giuglaris • Directeur général



Guillaume Poitrinal • Président

Face aux enjeux de la transition écologique, la Fondation accélère son engagement pour renforcer son impact positif sur l'environnement et préserver tout ce qui fait la beauté et la fragilité de notre cadre de vie. Forte d'un ancrage territorial unique, la Fondation du patrimoine accompagne ainsi l'éco-rénovation du bâti ancien, la restauration de parcs, de jardins et d'espaces naturels sensibles, pour préserver le vivant et le caractère de nos paysages. Le manoir du XVIII^e siècle devient ainsi maison du Parc naturel régional, le muret en pierres sèches abri pour la faune, les prairies et les cours d'eau supports d'insertion et de sensibilisation à la biodiversité.

La Fondation du patrimoine souhaite étendre son action pour répondre aux défis de la sauvegarde du patrimoine naturel, grâce à l'appui de son conseil scientifique, l'évaluation de l'impact environnemental des projets qu'elle soutient, le développement de ses moyens financiers et l'engagement de son réseau bénévole.

sommaire

- 04** Notre vision
- 05** Nos missions
- 06** Nos outils de financement
- 10** L'impact environnemental de nos projets
- 12** Notre organisation
- 14** Exemples de projets
- 18** Des projets partout en France
- 19** Engagez-vous à nos côtés

Notre vision

Dès sa création en 1996, la Fondation du patrimoine a reçu pour mission de préserver le patrimoine naturel : les paysages, les milieux naturels, les espèces animales et végétales. Paysages et terroirs font partie de l'identité des territoires et constituent un bien précieux à transmettre aux générations futures.

Aujourd'hui, l'accélération du changement climatique et l'érosion de la biodiversité font

de la préservation de l'environnement une priorité pour la Fondation, autour de laquelle celle-ci souhaite fédérer ses partenaires, ses financeurs et ses bénéficiaires, grâce à un ancrage territorial unique.

L'ensemble des actions de la Fondation contribue à un aménagement durable des territoires, en préservant la beauté des paysages, le bâti traditionnel et la biodiversité qu'ils abritent.



Château de Joux à La Cluse-et-Mijoux (Doubs) © Lepeulle



Hirondelles rustiques © Alain Gagne, LPO AURA

Nos missions

Éco-rénovation du bâti

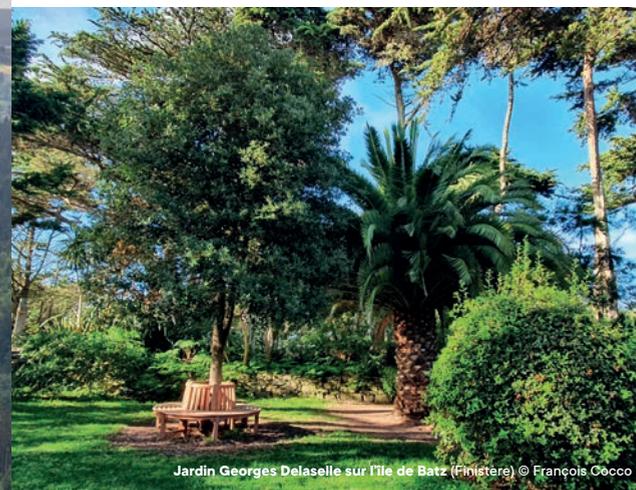
La restauration du bâti ancien est un levier de la transition énergétique et permet de conserver un abri pour la biodiversité.



Ancienne abbaye de Marolles (Nord) © Office du Tourisme de l'Avesnois

Restauration des parcs et jardins

La restauration du patrimoine naturel façonné par l'homme autour du bâti contribue à la préservation de la biodiversité et du cadre de vie.



Jardin Georges Delaselle sur l'île de Batz (Finistère) © François Cocco

Sauvegarde des espaces naturels sensibles

La restauration des milieux naturels permet de préserver les paysages et de protéger les espèces végétales et animales menacées.



Étang du petit Coquet (Isère) © JB Decotte - LPO AURA

Nos outils de financement

01

Le programme **Patrimoine naturel et Biodiversité**

Lancé en 2009, le programme Patrimoine naturel et Biodiversité soutient des projets de lutte contre l'érosion de la biodiversité et le changement climatique.

Un appel à projets permet d'identifier chaque année des sites sélectionnés par un jury d'experts. Les projets abondés par ce programme sont de trois types :

- ▶ Restaurer le bâti, en utilisant des matériaux locaux et plus respectueux de l'environnement, en prenant en compte la biodiversité du bâti, et en favorisant la sobriété énergétique de l'édifice.
- ▶ Protéger la faune et la flore autour du bâti, restaurer et valoriser les parcs, jardins, renaturer et désimpermeabiliser les sols.
- ▶ Préserver les paysages, les espaces naturels et les habitats d'espèces rares ou menacées, végétales ou animales.

L'impact des projets soutenus par le programme est mesuré à l'aide des indicateurs créés pour la Fondation du patrimoine, et suivi au cours de la réalisation du projet.

Plus de 350 projets ont été soutenus par le programme. La Fondation du patrimoine souhaite accélérer cette démarche en développant les moyens financiers qui lui sont consacrés.

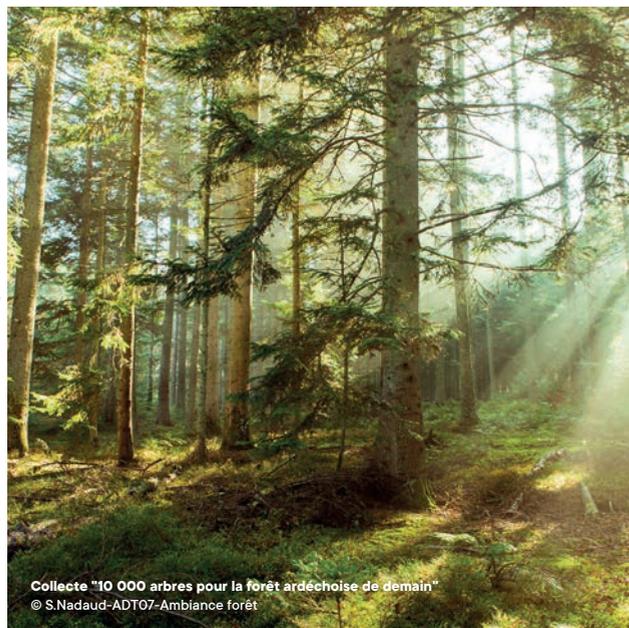
Le programme bénéficie notamment du soutien de Primagaz.

Nos outils de financement

02

Les collectes de dons

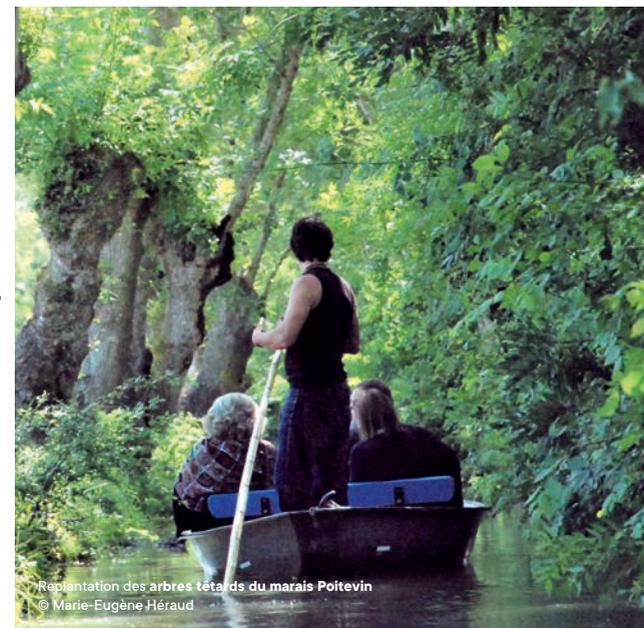
Mode d'action privilégié de la Fondation du patrimoine depuis sa création, la collecte de dons permet de fédérer autour des projets et de mobiliser la générosité du public.



04

Le Fonds Impact

Ce fonds permet d'accorder chaque année une aide significative à plusieurs projets à fort impact sur les territoires, dont un projet à l'impact environnemental majeur.

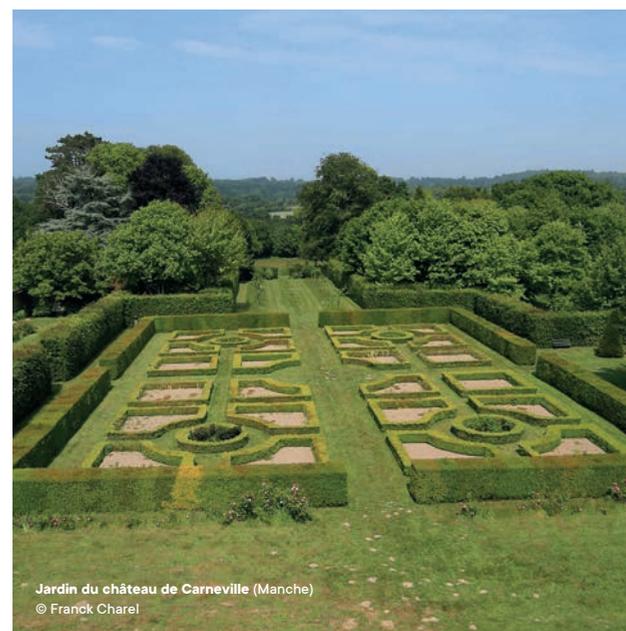


03

Le prix pour l'agrobiodiversité animale

Ce prix, décerné chaque année depuis 2012, soutient des actions de préservation et de valorisation des races agricoles françaises à faible effectif, représentatives d'un patrimoine génétique unique.

Avec le soutien du ministère de l'Agriculture et grâce au mécénat de Ceva Santé Animale.



05

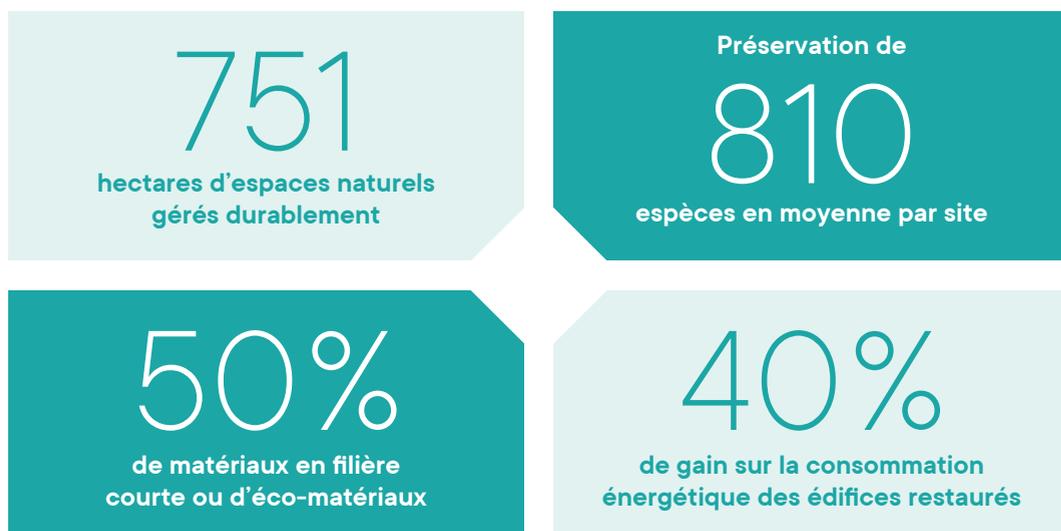
Le label parcs et jardins

L'octroi du label de la Fondation du patrimoine concerne les immeubles bâtis ou non bâtis (parcs et jardins) appartenant à un propriétaire privé. Pour les parcs et jardins, le label vise des sites naturels à l'intérêt historique, botanique ou esthétique. Leur conception doit témoigner d'une intervention humaine.

L'impact environnemental de nos projets

Au-delà du soutien financier qu'elle apporte, la Fondation du patrimoine entend désormais mesurer l'impact des projets qu'elle soutient. Pour cela, dix indicateurs d'impact ont été créés pour analyser la portée des projets favorisant la transition énergétique du patrimoine bâti ou la protection des espaces naturels. Ces indicateurs sont issus d'une étude d'impact environnemental réalisée avec le cabinet I Care et le bureau d'études EcoZimut.

16 projets soutenus en 2022 par le programme Patrimoine naturel et Biodiversité ont été analysés et étudiés pour mesurer leur impact. Voici les principaux enseignements :



Les projets soutenus permettent de répondre à 6 objectifs de développement durable de l'ONU



Restaurer les milieux naturels de la Sapia, Parc naturel régional du Pilat (Loire)

Au cœur du Parc naturel régional du Pilat, la Sapia couvre 12,5 hectares caractérisés par la présence d'une forte diversité d'habitats et donc d'espèces. Le terrain a été artificialisé pour des usages agricoles. Il a été envahi par les résineux et a vu disparaître une partie de ses milieux humides. Porté par la Ligue pour la Protection des Oiseaux Loire, le projet a permis de mettre en œuvre le plan de gestion en réalisant des travaux de restauration et de préservation du milieu naturel.



Notre organisation

Des bénévoles

La Fondation du patrimoine est présente dans l'ensemble des régions, départements et collectivités de métropole et d'outre-mer. Cette action de terrain est possible grâce à des équipes salariées, du mécénat de compétences et un réseau de plus de 1 000 bénévoles répartis dans 21 délégations régionales.

« Contribuer à agir pour la biodiversité, tissu vivant de notre planète, c'est être utile aujourd'hui pour demain. La région Occitanie, riche d'un écosystème de montagne, agricole, industriel, forestier et urbain, fédère les énergies pour relever les défis de transition écologique des petits et grands projets de biodiversité auxquels la Fondation du patrimoine participe. »



Marie-Christine Carrié,

Déléguée régionale aux partenariats Patrimoine naturel et Biodiversité en Occitanie

Un conseil scientifique

Le conseil scientifique réunit des experts dans les domaines de l'environnement naturel, du développement durable et de la biodiversité. Il apporte à la Fondation les connaissances et informations l'aidant dans le choix de ses orientations stratégiques, et l'accompagne dans sa démarche d'étude d'impact socio-économique et environnemental des projets qu'elle soutient. Il est composé de :



Henri Bava

Président de la Fédération française des architectes paysagistes



Pascal Berteaud

Directeur général du Cerema



Alexandra Bonnet

Directrice de l'École nationale supérieure de paysage



Albane Godard

Consultante activités humaines à forts impacts environnementaux et chercheuse indépendante



Jean Jalbert

Directeur général de la Tour du Valat



Christine Leconte

Architecte DPLG, ancienne Présidente du Conseil national de l'Ordre des architectes



Serge Muller

Professeur émérite du Muséum national d'Histoire naturelle

© Lisbeth Panoz

Des partenaires

L'action de la Fondation du patrimoine en faveur du patrimoine naturel et de la biodiversité est accomplie avec de nombreux partenaires, dont :

Le **ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires**

L'**Association des maires ruraux de France**

La **Fédération des Parcs naturels régionaux de France**

La **Fédération des Conservatoires d'espaces naturels**

La **Fondation GoodPlanet**

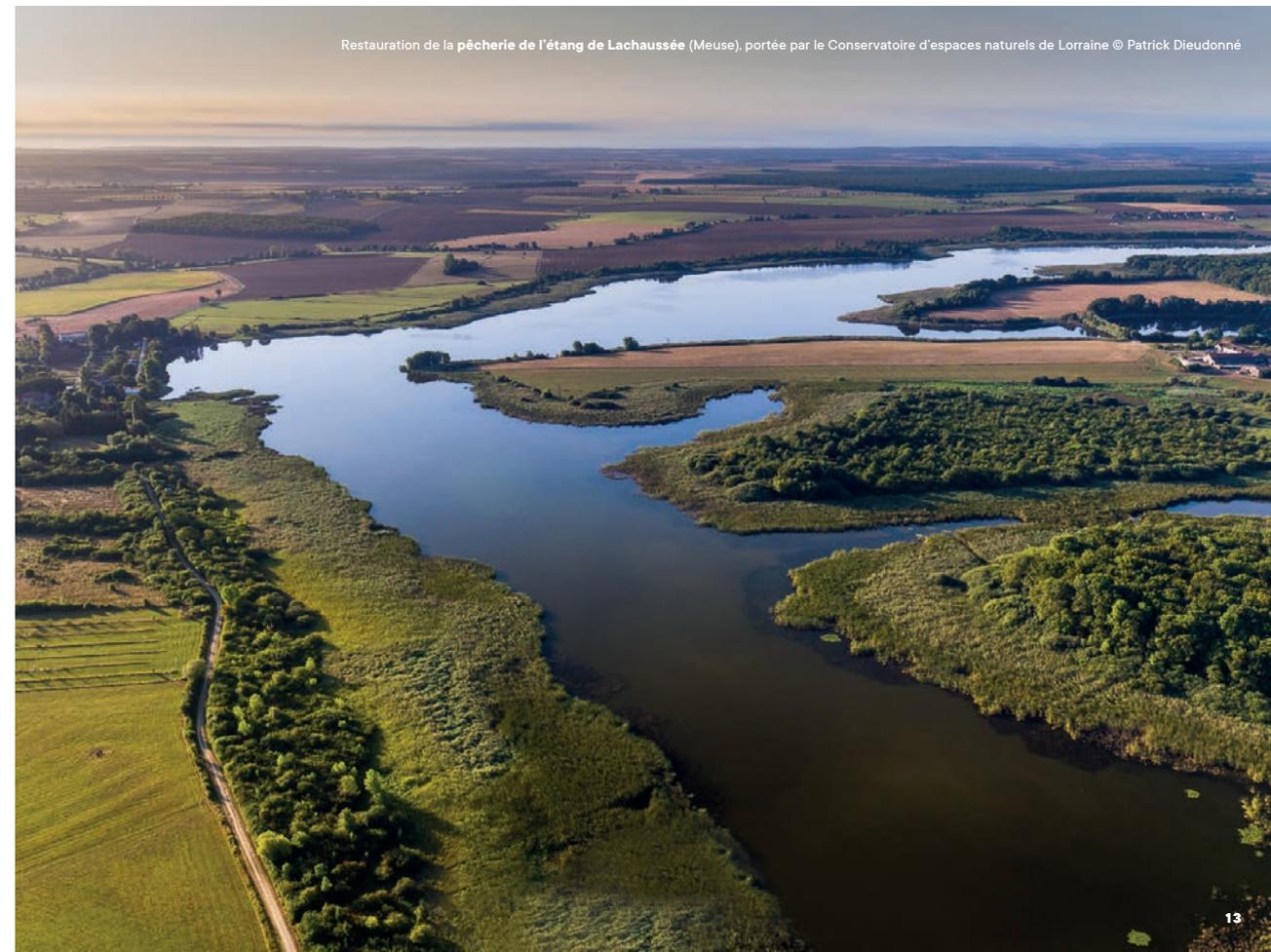
La **Fondation de la Mer**

La **Ligue pour la Protection des Oiseaux**

Le **Muséum national d'Histoire naturelle**

Réserves naturelles de France

Voies navigables de France



Restauration de la pêcherie de l'étang de Lachaussée (Meuse), portée par le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine © Patrick Dieudonné

Exemples de projets

L'éco-rénovation du manoir du Huisbois (Pas-de-Calais)

Ce manoir boulonnais du XVIII^e siècle a été entièrement restauré selon les techniques traditionnelles, dans une démarche à la fois d'insertion professionnelle et de performance environnementale. Siège social du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, le bâtiment, devenu trop exigu pour accueillir toutes les parties prenantes, a fait l'objet d'une rénovation extensive pour en faire un lieu d'animation et d'exemplarité environnementale.



660 MWh
évités par an, soit la
consommation annuelle de 300 Français

Plus de
10 tonnes
de CO2 évitées soit les
émissions annuelles d'un Français

100 %
de matériaux sourcés en filière courte

40 %
d'éco-matériaux

« Nous souhaitons n'avoir que des entreprises locales, les plus petites possibles. C'est pourquoi nous avons construit un cahier des charges très précis, en mettant en lien petits artisans et plus gros groupements, pour permettre à tous de monter en compétences. »

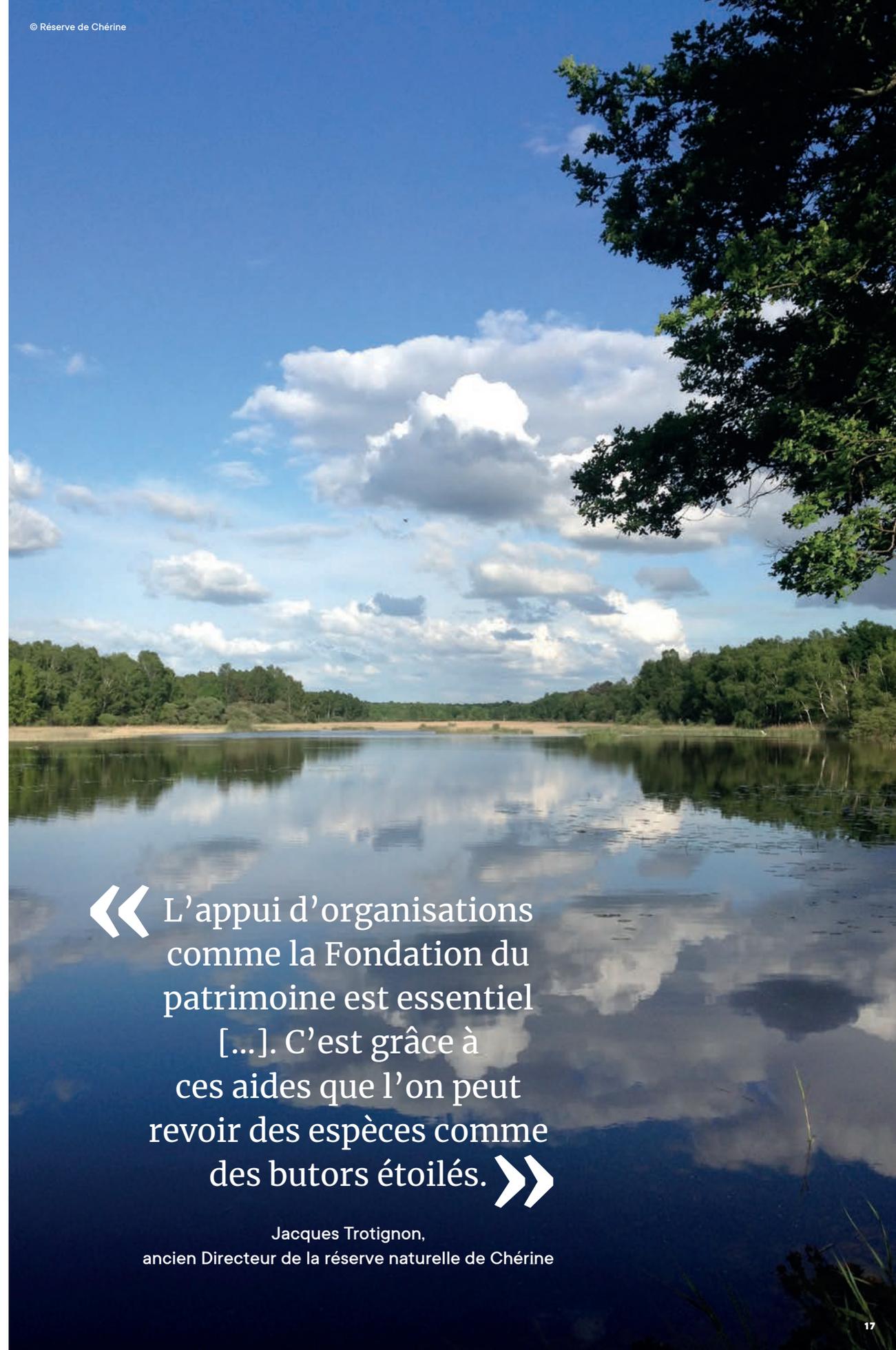
Jean-Pierre Geib,
Directeur du Parc naturel régional
des Caps et Marais d'Opale

La restauration de milieux humides : **les étangs de la Touche et Ricot (Indre)**



Situés dans le Parc naturel régional de la Brenne, les étangs de la Touche et de Ricot représentent 42 hectares de zones humides à enjeux écologiques majeurs, d'une richesse exceptionnelle en termes de biodiversité.

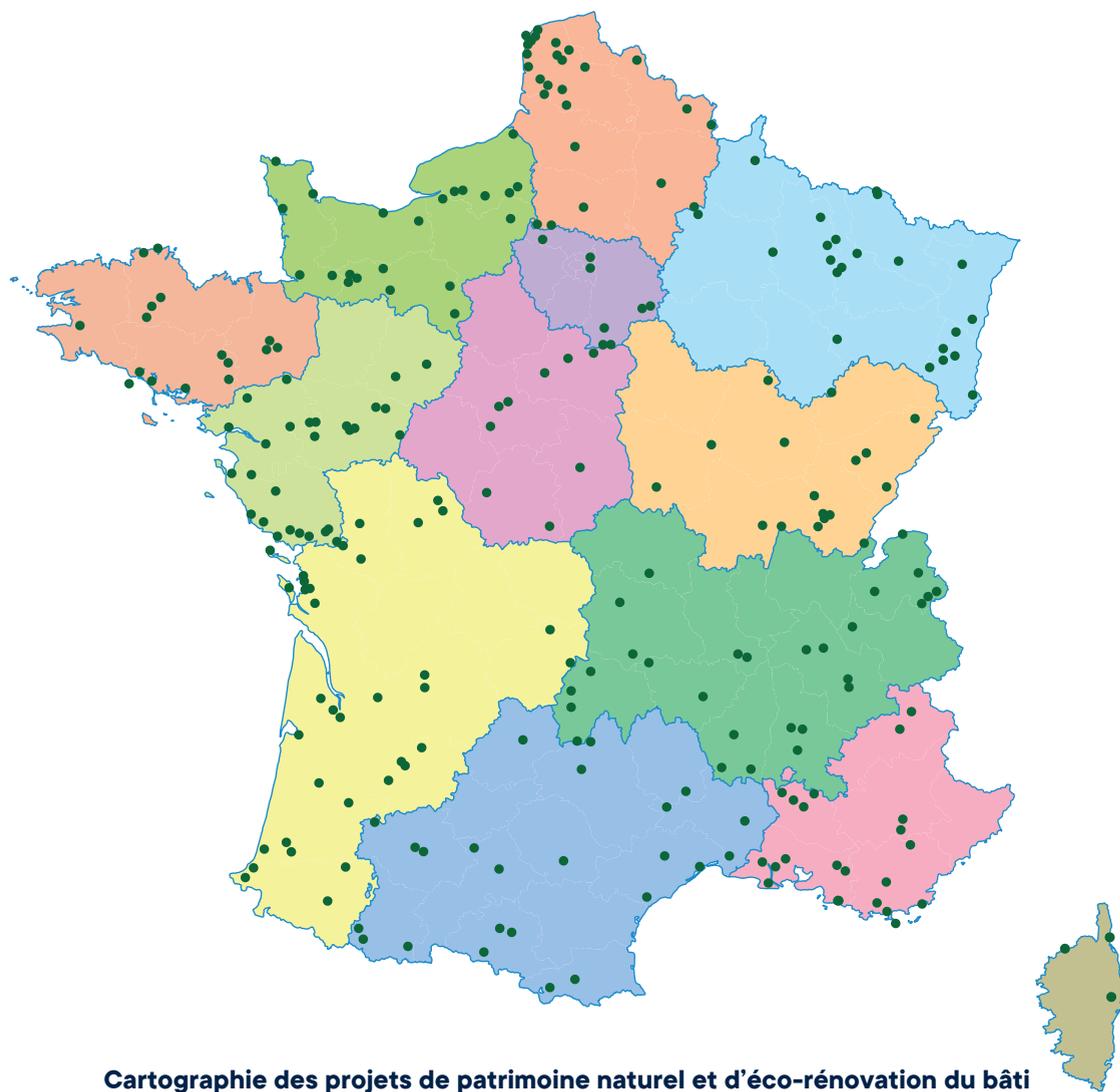
La réserve naturelle nationale de Chérine a fait appel à la Fondation du patrimoine pour soutenir des travaux de lutte contre l'envasement, afin de maintenir l'activité piscicole locale tout en permettant l'accueil d'espèces emblématiques comme la cistude d'Europe ou la guifette moustac.



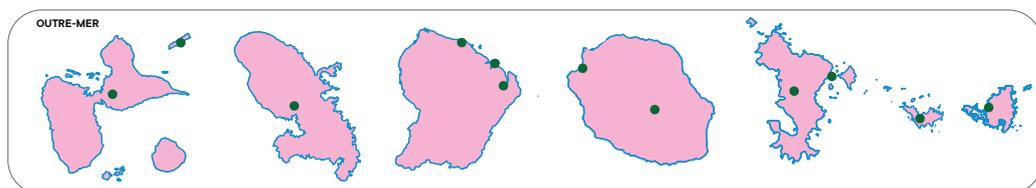
« L'appui d'organisations
comme la Fondation du
patrimoine est essentiel
[...]. C'est grâce à
ces aides que l'on peut
revoir des espèces comme
des butors étoilés. »

Jacques Trotignon,
ancien Directeur de la réserve naturelle de Chérine

Des projets partout en France



Cartographie des projets de patrimoine naturel et d'éco-rénovation du bâti soutenus par la Fondation du patrimoine en métropole et outre-mer



Engagez-vous à nos côtés

Le réseau de proximité de la Fondation du patrimoine, en lien direct avec les propriétaires publics et privés, les collectivités, les associations mais aussi les donateurs et mécènes, lui permet d'agir efficacement partout en France. Rejoignez-nous !



Devenez **bénévole** patrimoine naturel

- ▶ Renforcez le réseau des bénévoles patrimoine naturel et éco-rénovation présents dans toutes les délégations.
- ▶ Donnez de votre temps pour nous aider à rendre la France plus belle.



Présentez-nous **vos projets**

- ▶ Eco-rénovation du bâti
- ▶ Restauration des parcs et jardins
- ▶ Préservation des espaces naturels



Devenez **mécène du** patrimoine naturel

- ▶ Soutenez le programme Patrimoine naturel et Biodiversité.
- ▶ Sélectionnez des projets selon des critères définis avec la Fondation du patrimoine.



FONDATION



DU
PATRIMOÏNE

153 bis, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine

Tél : 01 70 48 48 00 - info@fondation-patrimoine.org

Fondation reconnue d'utilité publique

www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur :

